



## BILAN 2022-2023

### Roger Badalassi Président de Commission

Depuis septembre 2022, Henri Ferbus a rejoint notre commission en tant que salarié CTS Arbitrage Territoire Région SUD. Il est plus particulièrement en charge du PPF (*Projet Performance Fédéral*) Arbitrage conformément aux orientations de la DNA (*Direction National Arbitrage*)/CNA (*Commission National Arbitrage*).

#### Désignations :

- Désignations championnats territoriaux : 22 compétitions -y compris Coupe de France Dpt et Rég ; N3M et N2F- soit plus de 1400 rencontres. **Toutes arbitrées.**
- 172 suivis (+8%) ont été faits sur des JAJ/JA qui entrent dans le cursus T2 / T1.
- Une dizaine de matchs où il a fallu désigner quelques heures, voire une heure avant le match suite à une absence (multiples raisons) du ou des JA ou JAJ désignés. Sur 3 rencontres, la disposition relative à l'absence de juge arbitre, a été appliquée. La DNA a demandé que les rencontres Championnat de France U17 Féminines et U18 Masculins soient arbitrées en priorité par des JAJ ou JA de moins de 25 ans. La CTA a désigné 84% d'arbitre de moins de 25 ans pour ces 2 catégories.

Je remercie l'ensemble des Juges Arbitres et Juges Arbitres Jeunes Départementaux, Territoriaux et Nationaux qui ont permis à toutes ces rencontres d'être arbitrées. Un grand merci à Alain, René et Arnaud et aux référents secteurs pour leur disponibilité et leur travail sur les désignations.

#### Formation :

-Poursuite de la formation des JAJ T2/T1 à profil, avec plusieurs stages de niveau. En collaboration avec les secteurs plusieurs stages niveau T3.

Cette saison, la DNA/CNA en collaboration avec la CTA, a désigné les binômes Juges Arbitres Jeunes :

- BONNIN / ENCONTRE sur les finales Nationales Intercomités à Orléans,
- REZZOUG / WOLFF sur les finales Nationales Interligues Masculin à St Dié,
- DE RIGGI / MESSANA sur les finales Nationales Interpôles Féminin à Bourg de Péage.



-Continuité auprès des clubs du Territoire pour leur Ecole d'Arbitrage avec l'aide des référents secteurs et bassins pour les JAJ et accompagnateurs des JAJ Clubs. Depuis le début de la saison, un énorme travail des référents secteurs avec la Commission des Statuts et des Règlements pour aider les clubs au niveau des obligations arbitrales CMCD.

-Mise en place d'une formation Juge Arbitre Universitaire -25 stagiaires- à Luminy (13), en collaboration avec la FFSU (*Fédération Française des Sports Universitaire*). La plupart de ces stagiaires devraient se licencier pour la saison 2023/2024 dans des clubs du comité 13. Désignation et accompagnement (secteur Var) de JAJ et JA sur les finalités universitaires de la Ligue Sud, à La Garde pour les féminines et à La Crau pour les masculins.

-Mise en place de formations Juge Arbitres Stagiaires au sein des comités Bouches du Rhône, Var et Vaucluse. 42 Stagiaires ont été validés sur l'ensemble de ces Comités et ont poursuivi leur formation sur le terrain en arbitrant des rencontres départementales. Après avoir été évalués, ces JA passent T3 et arbitrent au sein de leur comité.

-Une formation Accompagnateur Territorial a été faite par HFM qui a validé 5 nouveaux Juges Accompagnateur Territorial dont 3 féminines.



Nous poursuivons nos missions de rajeunissement et de performance et lentement (peut être trop lentement) le corps arbitral du Territoire Région Sud reprend de la dynamique.

### **Protection des Juges Arbitres Jeunes**

Trop souvent nos Juges Arbitres Jeunes sont pris à partie par des parents ou publics ou officiels d'équipes jeunes qui ne cessent de les critiquer lors de décisions prises avec courage, alors même qu'ils sont en formation comme un jeune joueur, que l'on console parce qu'il a manqué un tir à 6 mètres ou un pénalty. Trop de JAJ club qui arrêtent l'arbitrage car ils ont peur et en ont marre de se faire menacer, insulter, bousculer, parce qu'ils n'ont pas vu et sifflé un marcher ou une zone. Sur des rencontres U11-U13-U15 de niveau départemental !!!!!!!



J'en avais déjà parlé la saison passée, mais malheureusement, je me dois de constater que dans certains clubs, les dirigeants ne sont pas suffisamment intransigeants envers leur « éducateur » et certains parents. Sans ces Juges Arbitres Jeunes qui ont du courage, les rencontres de catégories jeunes seront arbitrées par un joueur, tiré au sort, d'une des 2 équipes et accompagné par les 2 « éducateurs ».



Une réunion par visio est organisée chaque mois avec les présidentes et présidents des commissions : Développement, Sportive, Statuts et Règlements, Discipline, Prévention des violences et Réclamations et Litiges, ainsi que le responsable d'HFM pour préparer toutes les échéances à venir.

Merci à Doriane, Sonia, Stéphane, Tiffany, Alain, Arnaud, Benjamin, Christophe, Denis, Jean-Claude, Henri, Laurent, Marc, Nicolas, Patrick, Philippe, René et Xavier pour leur précieuse aide. Sans elles et sans eux, rien n'aurait pu être fait.